



Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 241-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2019.RRGR.289

Déposée le: 11.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Abplanalp (Brienzwiler, UDC)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: _____ du _____
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Interrogations suscitées par le rapport de gestion 2018 de la Haute école spécialisée bernoise et la réorganisation

Au vu des défis de taille auxquels la Haute école spécialisée bernoise (BFH) est confrontée, il serait intéressant pour les membres du Grand Conseil de savoir comment le Conseil-exécutif et la direction de la BFH comptent les relever. L'absence de campus est la principale raison évoquée pour expliquer les problèmes rencontrés (« il y a, par exemple, plus d'étudiantes et d'étudiants bernois qui nous quittent pour aller étudier dans d'autres cantons que d'étudiantes et d'étudiants d'autres cantons qui quittent le leur pour venir étudier chez nous. »). L'explication est de notre point de vue trop hâtive, car les effectifs baissent malgré le très beau campus de la PHBern, situé sur le site Von Roll, qui a des zones de rencontres, une cafétéria, une bibliothèque, etc.

Le Conseil-exécutif est chargé de répondre aux questions suivantes :

1. A combien s'élevaient, en 2018, les frais de personnel liés aux nouveaux postes de vice-directeurs et vice-directrices des différents départements et à leurs équipes ?
2. Cette restructuration a davantage suscité de mécontentements et de doutes qu'elle n'a dégagé de la plus-value. Que compte faire le Conseil-exécutif pour améliorer la situation ?

3. Que pense le Conseil-exécutif de la démarcation entre les cursus économiques de la BFH et ceux de l'Université de Berne ?
4. Comment le Conseil-exécutif envisage-t-il de tirer parti des synergies avec les départements équivalents des hautes écoles spécialisées de Neuchâtel et de Bienne ?
5. Comment le Conseil-exécutif compte-t-il associer la Technische Fachschule Bern et la BFH, sachant que les « disciplines STIM » sont enseignées dans des départements de la BFH à Bienne ?
6. Comment se présente la stratégie de la BFH pour obtenir un bilan équilibré dans les années à venir (le déficit s'élevant à 3,4 millions de francs pour l'année 2018) ?

Destinataire

- Grand Conseil